

ANNOTATION POUR CLARIFIER PRÉSENCE/ABSENCE D'UN DOUTE RAISONNABLE
CONCERNANT LA CAPACITÉ POUR LA CONDUITE AUTOMOBILE

Diverses méthodes peuvent être utilisées incluant poursuivre soi-même l'évaluation, avec l'autorisation de l'utilisateur communiquer avec le médecin traitant ou tout autre intervenant qui connaît bien l'utilisateur, etc.